

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION VENDEUR DE LA MARKETPLACE NOVPROTECT.COM

*Dernière mise à jour le 20/07/2021*

## **Préambule**

La Société DIGIGLOBAL met en place un espace de vente (ci-après « Marketplace » ou « le site hébergeur ») permettant à des vendeurs professionnels (ci-après « les Vendeurs ») de rentrer, par son intermédiaire, en relation avec des acheteurs particuliers et professionnels (ci-après « les Acheteurs ») dans le but de vendre des produits de protection (ci-après « les Produits »).

La Marketplace permet la présentation des Produits en vue de leur acquisition en ligne par des Acheteurs situés dans les pays dans lesquels le Vendeur livre, sans autre limitation de territoire.

Pour utiliser la Marketplace, le Vendeur accepte de se soumettre aux présentes Conditions Générales d'Utilisation Vendeurs, sans restrictions, ni réserves.

Les ventes réalisées par l'intermédiaire de la Marketplace entre les Acheteurs et les Vendeurs dont quant à elles régies par les Conditions Générales de Ventes du Vendeur, qui doivent être acceptées par l'Acheteur lors de chaque vente.

## **Article 1. Objet des Conditions Générales d'Utilisation**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation établissent les conditions contractuelles entre la société DIGIGLOBAL et le Vendeur au titre de la commercialisation par ce dernier de ses produits sur la Marketplace.

## **Article 2. Domaine d'application**

Les présentes dispositions contractuelles sont uniquement applicables à la présentation des Produits en vue de leur acquisition en ligne par des Acheteurs situés en France Métropolitaine ou dans un pays dans lequel le Vendeur livre.

## **Article 3. Dispositions contractuelles**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales d'utilisation sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

Le Vendeur est réputé avoir accepté sans réserve l'intégralité des dispositions des présentes conditions générales.

#### **Article 4. Modification des Conditions Générales d'Utilisation**

DIGIGLOBAL se réserve la faculté de modifier ses conditions générales d'utilisation à tout moment.

Le Vendeur sera informé de telles modifications par un e-mail avant la date d'entrée en vigueur des modifications. Le Vendeur est libre d'accepter les CGU Vendeurs modifiées ou de mettre fin à sa collaboration avec DIGIGLOBAL.

Toute modification des conditions générales d'utilisation sera présumée acceptée par le Vendeur qui, après avoir averti par un simple écrit, n'a pas exprimé son désaccord dans un délai de 10 jours.

La réception, par DIGIGLOBAL, dans le délai de 10 jours susmentionné, d'un email du Vendeur lui indiquant son refus des nouvelles CGU et son souhait de résilier son inscription à la Marketplace, entrainera la résiliation de l'inscription et du compte du Vendeur à la date d'entrée en vigueur des CGU modifiées ou à toute autre date qui pourrait être convenue entre le Vendeur et DIGIGLOBAL.

#### **Article 5. Description de la Marketplace**

La Marketplace est constituée d'un ensemble d'outils permettant au Vendeur:

- d'être mis en relation avec des Acheteurs,
- de mettre en ligne leur catalogue de Produits et leurs offres, c'est-à-dire les éléments descriptifs et les prix de ces Produits,
- de prendre connaissance et de gérer l'exécution des commandes des Acheteurs.

#### **Article 6. Inscription du Vendeur**

##### **6.1. Conditions d'inscription**

Peuvent s'inscrire comme Vendeur les personnes morales immatriculées au Registre du commerce et des sociétés et/ou au Répertoire des métiers pour les sociétés domiciliées sur le territoire français et auprès de tout registre équivalent pour les sociétés domiciliées sur un autre territoire, agissant dans le cadre de leur activité professionnelle habituelle, régulièrement déclarée comme tel auprès des organismes fiscaux et sociaux dont elles relèvent.

Préalablement à son inscription, le Vendeur :

- Doit s'assurer et garantir que les conditions de vente qu'il applique aux Acheteurs sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires des pays dans lesquels les Produits peuvent être livrés, et aux CGU.
- Déclare que son siège social, ou tout ou partie de son activité, ne relèvent pas d'un ou plusieurs pays faisant l'objet d'une quelconque sanction, mesure restrictive, embargo total ou partiel, ou prohibition prévue par la loi un règlement européen ou une décision internationale, dont les listes sont communiquées par les autorités françaises et/ou internationales.

Le Vendeur doit communiquer à DIGIGLOBAL:

- un extrait kbis de moins de trois mois à la date de signature des présentes Conditions Générales d'Utilisation, ou tout registre équivalent pour les sociétés domiciliées sur un autre territoire,
- ses attestations d'assurance de Responsabilité Civile Produit valables, couvrant tous les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non, causés par les Produits qu'il commercialise et notamment une garantie « frais de Retrait ». Les montants de garanties devront être suffisamment importants eu égard à l'activité du Vendeur et s'exercer dans le monde entier.
- un RIB,
- le catalogue électronique des Produits destinés à être proposé sur la Marketplace, étant précisé que DIGIGLOBAL se réserve la possibilité de refuser un ou plusieurs Produits, et que toute nouvelle gamme ou famille de Produits supplémentaire devra être soumise à DIGIGLOBAL par le Vendeur préalablement à sa mise en vente au titre du présent contrat.

## **6.2. Inscription du Vendeur**

Le Vendeur devra compléter de façon exacte et exhaustive le formulaire en ligne de demande d'ouverture de compte accessible sur le site « novprotect.com » puis le valider.

Il aura à cette occasion connaissance des CGU Vendeurs en accédant à un lien vers un PDF et devra indiquer son acceptation.

A défaut d'acceptation des présentes CGU Vendeur, la demande d'inscription ne sera pas possible, et le demandeur ne pourra pas créer de compte Vendeur.

A réception du formulaire de demande d'ouverture, DIGIGLOBAL en accuse réception, adresse au Vendeur un premier mail lui demandant de lui fournir les informations et documents complémentaires et l'informant que sa demande sera traitée dans un délai de 3 jours ouvrés après réception de ces documents.

Dès ce premier mail d'accusé de réception, le demandeur aura un compte actif en qualité d'Acheteur.

Le site hébergeur se réserve le droit de demander tous documents justificatifs complémentaires, y compris après l'inscription du Vendeur.

S'il accepte la demande d'ouverture, DIGIGLOBAL active les fonctionnalités Vendeur, et le compte est directement opérationnel.

Le Vendeur peut procéder à la commercialisation de ses Produits sur la Marketplace.

Le Vendeur peut créer son catalogue Produits et gérer la mise en ligne de ses Produits, valider la disponibilité des Produits sur chaque commande faite par un Acheteur, renseigner le suivi des expéditions, et revoir l'historique des ventes qu'il a réalisé via DIGIGLOBAL.

L'utilisation de ce compte et du mot de passe associé est strictement personnelle.

### **6.3. Modification de l'inscription**

Le Vendeur est tenu de notifier spontanément à DIGIGLOBAL toute modification concernant des informations demandées lors de son inscription et est responsable en cas de manquement à cette obligation.

Si de fausses informations ont été fournies lors de l'inscription ou si un Vendeur omet de notifier un changement, DIGIGLOBAL peut procéder à la résiliation de plein droit, dans les conditions indiquées à l'article 6.4, de l'inscription à la Marketplace dudit Vendeur.

### **6.4. Clôture du compte**

#### **6.4.1. Résiliation pour convenance**

Tout Vendeur peut mettre fin à son inscription sur la Marketplace, moyennant un délai de préavis de 2 mois commençant à courir à compter de l'envoi envoyé par un courrier recommandé avec accusé de réception, mentionnant la résiliation et portant l'email, l'identifiant du vendeur dans la marketplace, une adresse postale, et un numéro de téléphone.

Le site hébergeur a également la possibilité de résilier l'inscription du Vendeur moyennant un préavis à minima de 2 mois commençant à courir à compter de la date d'envoi au Vendeur d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant la résiliation.

La fermeture du compte subséquente sera effective dans les 24 heures suivant la fin du préavis sauf meilleur accord des parties.

#### **6.4.2. Autres résiliations**

- Tout manquement, inexécution ou mauvaise exécution par le Vendeur des obligations prévues aux conditions générales d'utilisation Vendeur pourra entraîner les sanctions suivantes :
  - Le retrait immédiat, temporaire ou définitif, des offres litigieuses du Vendeur ;
  - L'interdiction temporaire ou définitive de mettre en ligne les offres sur une ou plusieurs catégories définies ;
  - La suspension immédiate et temporaire du compte Vendeur ;
  - La suspension immédiate temporaire ou définitive de tout versement des sommes encaissées pour le compte du Vendeur ;
  - La résiliation du compte Vendeur à l'issue d'une mise en demeure restée infructueuse pendant un délai de 30 jours calendaires ;

- La résiliation du compte Vendeur de plein droit sans formalités, sans préavis ou avec un préavis inférieur à 30 jours calendaires en cas de manquements graves ou répétés.

Les sanctions précitées seront le cas échéant appliquées en proportion de la gravité du manquement constaté par le site hébergeur.

Le Vendeur sera informé de la clôture de son compte par email.

➤ Résiliation pour inactivité :

En cas d'inactivité du Vendeur, à savoir l'absence de transactions réalisées par le Vendeur sur une période de six mois, le site hébergeur se réserve le droit de suspendre ou de résilier le compte Vendeur sur simple notification au Vendeur afin de protéger les intérêts des Vendeurs ou des Acheteurs.

➤ Intervention du site hébergeur en cas de réclamation d'un Acheteur :

Le Vendeur reconnaît expressément, et accepte d'ores et déjà, qu'en cas de violation de l'une des obligations des présentes Conditions Générales à l'égard des Acheteurs, le site hébergeur se réserve le droit, sans que le Vendeur ne puisse le contester, et selon le cas :

- Soit de rembourser le montant de sa commande à l'Acheteur et d'imputer le Vendeur de ce remboursement ;
- Soit d'adresser un avoir et d'imputer le Vendeur du montant de l'avoir ;
- Le cas échéant d'appliquer les sanctions prévues aux présentes conditions générales et en particulier à l'article « Autres manquements à ses obligations par le Vendeur ».

Toute réponse adressée par le Vendeur à l'Acheteur et/ou tout remboursement éventuel réalisé directement du Vendeur à l'Acheteur doit impérativement être confirmé par écrit au site hébergeur.

- Le refus par le Vendeur de nouvelles Conditions générales d'utilisation en cours de contrat entrainera la résiliation de l'inscription du Vendeur à la Marketplace à la date d'entrée en vigueur des CGU modifiées ou toute autre date qui pourrait être convenue entre le Vendeur et DIGIGLOBAL.

## **6.5. Conséquences de la résiliation**

En cas de résiliation, toutes les sommes dues par le Vendeur à la date de résiliation sont immédiatement exigibles.

Suite à la résiliation, les Produits du Vendeur restent visibles sur le site de la Marketplace, mais la Marketplace s'engage à afficher leur indisponibilité aux Acheteurs.

Le compte du Vendeur est fermé lorsque le traitement des commandes en cours d'exécution à la date de résiliation du contrat est achevé et que l'ensemble des réclamations relatives aux commandes passées auprès de lui sont résolues.

Le Vendeur est tenu d'achever l'exécution de toute commande d'un Acheteur en cours à la date de clôture et d'assurer ses obligations d'après-vente y afférente notamment la bonne gestion des réclamations jusqu'à leur résiliation.

Tout Vendeur dont le compte aura été clôturé pour un non-respect des présentes CGU Vendeur ne pourra soumettre une nouvelle demande d'ouverture de compte qu'après un délai de trois mois suivant la date de clôture du compte.

## **Article 7. Les Obligations de l'hébergeur**

Le site hébergeur met à la disposition du Vendeur une plateforme permettant d'opérer des ventes.

Le Site hébergeur n'est pas impliqué dans la négociation et dans l'exécution des contrats conclus entre un Vendeur et un Acheteur sur la Marketplace.

En conséquence, le site hébergeur n'est pas responsable des informations relatives au Produit objet de la vente, notamment de la véracité, de l'exactitude et de l'exhaustivité de sa description.

Le Vendeur reconnaît expressément que DIGIGLOBAL n'a en aucun cas qualité de revendeur des Produits proposés par lui sur la plateforme.

L'hébergeur n'assumera :

- Aucun coût lié à l'achat des Produits vendus par le Vendeur par la Marketplace,
- Aucun cout lié aux stocks du Vendeur, à la perte de stock ou aux invendus,
- Aucun frais lié à la promotion des ventes,
- Aucun investissement spécifique aux Produits et à l'activité du Vendeur.
- 

## **Article 8. Obligations du Vendeur**

### **8.1. Conditions Générales de Vente du Vendeur**

Conformément à l'article L221-5 du Code de la consommation :

*« Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :*

*1° Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 ;*

*2° Lorsque le droit de rétractation existe, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit ainsi que le formulaire type de rétractation, dont les conditions de présentation et les mentions qu'il contient sont fixées par décret en Conseil d'Etat;*

*3° Le cas échéant, le fait que le consommateur supporte les frais de renvoi du bien en cas de rétractation et, pour les contrats à distance, le coût de renvoi du bien lorsque celui-ci, en raison de sa nature, ne peut normalement être renvoyé par la poste*

*;*

*4° L'information sur l'obligation du consommateur de payer des frais lorsque celui-ci exerce son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services, de distribution d'eau, de fourniture de gaz ou d'électricité et d'abonnement à un réseau de chauffage urbain dont il a demandé*

*expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation ; ces frais sont calculés selon les modalités fixées à l'article L. 221-25 ;*

*5° Lorsque le droit de rétractation ne peut être exercé en application de l'article L. 221-28, l'information selon laquelle le consommateur ne bénéficie pas de ce droit ou, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles le consommateur perd son droit de rétractation;*

*6° Les informations relatives aux coordonnées du professionnel, le cas échéant aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite, le cas échéant aux cautions et garanties, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat. Dans le cas d'une vente aux enchères publiques telle que définie par le premier alinéa de l'article L. 321-3 du code de commerce, les informations relatives à l'identité et aux coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du professionnel prévues au 4° de l'article L. 111-1 peuvent être remplacées par celles du mandataire. »*

Article L111-1 du Code de la consommation :

*« Avant que le consommateur ne soit lié par un contrat de vente de biens ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :*

*1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;*

*2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 112-1 à L. 112-4 ;*

*3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;*

*4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte ;*

*5° S'il y a lieu, les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence de toute restriction d'installation de logiciel, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles ;*

*6° La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI.*

*La liste et le contenu précis de ces informations sont fixés par décret en Conseil d'Etat.*

*Les dispositions du présent article s'appliquent également aux contrats portant sur la fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité, lorsqu'ils ne sont pas conditionnés dans un volume délimité ou en quantité déterminée, ainsi que de chauffage urbain et de contenu numérique non fourni sur un support matériel. Ces contrats font également référence à la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de la préservation de l'environnement. »*

En conséquence, le Vendeur s'engage à mettre à disposition à l'Acheteur, ses Conditions Générales de Vente de manière précise, avant la conclusion d'un acte de vente.

Ces Conditions Générales devront respecter les conditions énoncées ci-avant ainsi que toutes les règles impératives prévues par la législation française.

## **8.2. Obligations relatives aux Produits**

Le Vendeur s'engage et garantit qu'il ne vendra que des Produits dont il est propriétaire ou sur lesquels il dispose des droits lui permettant de les vendre. Il garantit que ses produits ne contreviennent en aucune façon à la réglementation en vigueur au moment de leur commande par un Acheteur et qu'ils ne portent pas atteinte aux droits des tiers.

Le Vendeur s'interdit de vendre tout Produit consistant en des œuvres contrefaisantes au sens du Code de la propriété intellectuelle ou tout Produit dont la commercialisation est réglementée en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles.

Le Vendeur est seul responsable de l'exactitude des mentions y figurant et s'engage à ce qu'elles ne risquent pas d'induire en erreur les Acheteurs potentiels, tant sur les caractéristiques du Produit que sur son état ou son prix.

Le Vendeur s'engage à ce que les illustrations fournies dans le descriptif associé aux offres de Produits qu'il propose (photographies, dessins, etc.) soient conformes aux Produits et respectent les droits des tiers, et qu'ils ne portent pas atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Le Vendeur devra également préciser dans le descriptif associé aux offres le pays d'expédition des Produits.

Les annonces non conformes aux modalités de mise en vente des Produits peuvent entraîner le retrait des annonces concernées ou la suspension du compte du Vendeur durant le délai nécessaire à leur correction par le Vendeur.

Afin d'éviter les pénalités de référencement naturel appliquées par Google aux sites internet pratiquant la duplication de contenu texte, le Vendeur s'engage à ce que les textes de description ou tous textes ou tous fichiers PDF relatifs aux Produits doivent avoir été rédigés au seul usage du site de Marketplace, ils sont uniques et non plagiés, et ne peuvent être transmis par le Vendeur à tout autres supports ou sites, plaquettes, catalogues, ou pour d'autres produits.

Le Vendeur est libre de décider des Produits mis en vente sur la Marketplace dans la limite des catégories autorisées par DIGIGLOBAL. Il pourra soumettre par mail une demande d'ajout de nouvelle(s) catégorie(s) à DIGIGLOBAL qui étudiera sa demande afin de faire évoluer ou non les catégories existantes.

Le Vendeur doit mettre en œuvre des conditions de distribution équivalentes à celles qu'il met en œuvre dans le cadre de son réseau de distribution.

Le Vendeur vérifie avant la mise en vente des produits que :

- Le prix de vente et toutes les autres conditions d'offre et/ou de vente du Produit y compris les frais d'expédition et de traitement associés, les informations d'expédition, de remise ou escompte, tous les Produits gratuits ou à prix réduit ou tout autre avantage, les conditions en vigueur pour les retours et remboursements etc. sont au moins aussi avantageux pour les utilisateurs de la Marketplace que les conditions appliquées aux Produits qu'il vend par ailleurs, notamment sur un site internet tiers ;



- Le service clients assuré pour les produits qu'il vend via la Marketplace est au moins aussi réactif, de qualité et disponible que le service clients qu'il offre lorsqu'il vend ces mêmes Produits par un autre canal ;
- Le contenu, les informations produites et toute autre information, sont au moins au même niveau de qualité de détail que l'information affichée lorsqu'il vend ces mêmes Produits par tout autre canal.

### **8.3. Obligations relatives au traitement des Clients**

Le Vendeur s'engage :

- A traiter les commandes des clients dans les 48 heures ouvrables suivant leur passation et à mettre à jour le statut de chaque commande reçue dans son interface à « En cours de traitement » ou « Expédié » ;
- A procéder à l'expédition des Produits commandés dans le respect de la date de livraison qu'il a indiquée aux Acheteurs sur la Marketplace. Toute commande restant en statut non expédié dix jours après la date de livraison maximale annoncée au Client lors de sa prise de commande sera automatiquement annulée par DIGIGLOBAL;
- A adopter une communication adaptée, en français et respectueuse dans ses échanges avec l'Acheteur ;
- A assumer toute obligation mise à sa charge par le Code de la consommation, notamment : obligation d'information, obligation liée aux garanties légales de conformité et des vices cachés, obligation liée au droit de rétractation, respect des règles relatives aux pratiques commerciales déloyales ;
- A ne proposer à la vente sur la Marketplace que des Produits qu'il détient en stock et effectivement disponibles ;
- A fournir aux Acheteurs un suivi de leurs commandes dans l'espace clients.

En outre, le Vendeur s'engage à ne pas :

- Copier, reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer ou divulguer au public tout contenu de la Marketplace sans le consentement exprès, préalable et écrit de DIGIGLOBAL ou, le cas échéant, de celui des tiers concernés ;
- Perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement de la Marketplace ou des activités qui s'y déroulent ;
- Publier du contenu ou des objets dans des catégories ou domaine inapproprié sur la Marketplace ;
- Enfreindre les droits du tiers ou les dispositions des présentes CGU Vendeur, ainsi que toute réglementation applicable ;
- Utiliser la Marketplace si son compte a été suspendu de façon temporaire ou pour une durée indéterminée ;

- Omettre de livrer les objets achetés, sauf si l’Acheteur ne respecte pas les conditions de vente ou de livraison ou si le Vendeur ne peut pas vérifier son identité ;
- Contourner ou manipuler la structure des commissions, ou processus de facturation ou les sommes dues à DIGIGLOBAL;
- Publier du contenu faux, erroné ou trompeur ou diffamatoire ;
- Transférer son compte et son identifiant vers un tiers sans le consentement préalable et écrit de DIGIGLOBAL;
- Omettre de prendre des mesures de sécurité pour protéger son mot de passe ;
- Utiliser la Marketplace avec l’identifiant d’une autre personne ;
- Distribuer des virus ou d’autres technologies susceptibles de nuire à DIGIGLOBAL ou aux intérêts des utilisateurs de la Marketplace ;
- Collecter de quelques façons que ce soit des informations sur les utilisateurs de la Marketplace (notamment entre Vendeurs, Acheteurs ou encore tout autre visiteur) y compris les adresses email, sans leur consentement.
- Ne pas donner de contrepartie financière ou tout geste commercial en échange d’avis positif de la part d’Acheteurs sur la Marketplace

## **Article 9. Paiement et modalités de règlement**

### **9.1. Paiement du Produit par l’Acheteur**

9.1.1 L’Acheteur effectue le paiement du Produit acheté sur le site hébergeur avec un moyen de paiement proposé sur le site hébergeur.

Le site hébergeur assure la collecte des fonds payés par les Acheteurs au Vendeur.

Le site hébergeur n’assume pas les incidences des impayés, et le répercutera au Vendeur.

Le site hébergeur se réserve la possibilité d’appliquer des frais au Vendeur dans les conditions de l’article 9.2. selon le moyen de paiement choisi (hors carte bancaire).

Le Vendeur s’engage à accepter le moyen de paiement proposé par le site hébergeur.

Le Vendeur s’engage à adresser sa facture à l’Acheteur, soit dans le colis, soit par envoi à l’adresse postale de l’Acheteur, soit par mail.

Le Vendeur ne rembourse pas l’Acheteur en dehors du site hébergeur lorsque le site d’hébergement a collecté les fonds, sans les avoir reversés au Vendeur.

Après le versement des ventes au Vendeur, le Vendeur rembourse l’Acheteur directement.

Le Vendeur prendra en charge les frais de retour du Produit en cas d'erreur de référence imputable au Vendeur, de mise en jeu d'une garantie légale de conformité, ou Produit se révélant abîmé au déballage ou de tout autre motif pour lequel la loi impose la prise en charge de frais de retour au Vendeur.

## **9.2. Commissions et frais de gestion**

Le site hébergeur facture au Vendeur une commission sur chaque commande de Produits acceptée par le Vendeur.

Le montant de la commission applicable à chaque catégorie de Produits est mentionné en annexe 1 des présentes conditions générales. Le montant des commissions applicable en annexe 1 peut être révisé par la Marketplace chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Le Vendeur pourra alors accepter ou refuser. En cas de refus du Vendeur, la Marketplace pourra alors rompre le contrat et désactiver le Vendeur.

Les sommes dues au site hébergeur applicables à une vente sont celles mentionnées dans la grille tarifaire applicable au moment de la commande du Produit concerné par l'Acheteur.

Les commissions sont exigibles dès que l'Acheteur a acquitté le prix de la vente pour les paiements.

Les commissions restent acquises au site hébergeur dans les hypothèses où la vente est annulée ou résolue pour tout motif étranger au site hébergeur, y compris dans les cas où la vente est automatiquement annulée en raison de l'absence d'expédition du produit dans les délais maximum annoncés par le Vendeur, compte tenu du fait que le service a été rendu par le site hébergeur.

En revanche, ce dernier reverse les commissions au Vendeur dans les hypothèses où l'Acheteur annule sa commande avant expédition ou exerce son droit de rétractation avant livraison du Produit.

## **9.3. Reversement des ventes au Vendeur**

Le site hébergeur informe le Vendeur que sur la commission reçue par lui du Vendeur, il s'engage à reverser 1% de ladite commission à une association qui sera choisie par DIGIGLOBAL.

Les versements du prix de vente des Produits par le site hébergeur au Vendeur sont effectués sauf exception dûment justifiée auprès du site hébergeur et avec accord de ce dernier, sur un compte bancaire au nom du Vendeur, par virement bancaire SEPA.

Après un délai de dix jours suivant la mise à jour par le Vendeur de la commande au statut « Expédié », le site hébergeur interroge l'Acheteur afin de savoir si celui-ci a reçu sa commande. Trois cas sont alors possibles :

- A défaut de réponse dans un délai de cinq jours à compter de la réception de cette demande par l'Acheteur, la réception du Produit à l'Acheteur sera acquise pour le site hébergeur.
- En cas de réponse négative de la part de l'Acheteur, la plateforme réinterrogera l'Acheteur tous les 5 (cinq) jours.

Au bout de deux réponses négatives, la plateforme interrogera le vendeur sur les raisons de l'absence de réception, et se gardera le droit d'annuler la commande. Le site hébergeur remboursera alors l'Acheteur, et imputera au Vendeur le montant de la commission applicable.

- En cas de réponse positive de la part de l'Acheteur, la réception du Produit à l'Acheteur sera acquise pour le site hébergeur.

Les versements au Vendeur ne concernent que les ventes expédiées et confirmées comme reçues par l'Acheteur, et les ventes expédiées et pour lesquelles l'Acheteur n'a pas répondu dans le délai de 5 (cinq) jours.

#### **9.4. Modalités de règlement**

Toutes les sommes dues au site hébergeur sont indiquées en euros TTC.

Le site hébergeur se réserve le droit de vérifier les informations communiquées par le Vendeur par l'intermédiaire de l'interface Marketplace, de débiter le compte de paiement ou le compte bancaire de ce dernier tout montant effectivement dû au site hébergeur, ce que le Vendeur reconnaît et accepte en s'inscrivant au service de Marketplace.

Le Vendeur doit fournir les coordonnées de son compte bancaire via un IBAN d'une banque européenne au site hébergeur.

Le site hébergeur se réserve en outre la possibilité d'exiger la communication par le Vendeur de ses coordonnées bancaires et de la signature d'un mandat de prélèvement de type SEPA, ce que le vendeur reconnaît et accepte d'ores et déjà.

Une compensation s'opérera de plein droit entre les sommes dues par le Vendeur au site hébergeur et celles dues par le site hébergeur au Vendeur.

En conséquence, le Vendeur consent expressément à ce que la compensation des sommes dues par le Vendeur au site hébergeur, au titre des présentes conditions générales ou au titre de toute autre relation commerciale que les parties pourrait entretenir par ailleurs, avec toutes les créances que le site hébergeur doit au Vendeur, à quelque titre que ce soit, soit automatique et immédiate.

### **Article 10. Responsabilités**

Le site hébergeur est soumis pour l'exécution du contrat à une obligation générale de moyens.

La responsabilité du site hébergeur ne pourra être mise en cause que pour les dommages directs qui lui seraient imputables au titre de l'exécution ou de l'inexécution, même partielle, de ses obligations au titre du contrat, étant précisé que les dommages indirects sont exclus.

Si la responsabilité du fournisseur ne pourra être recherchée pour tout préjudice indirect causé par des faits extérieurs à son contrôle ou ne lui étant pas imputables.

Le site hébergeur n'est responsable que des tâches expressément mises à sa charge dans le présent contrat.

Le site hébergeur ne garantit pas la continuité et la qualité du site et notamment les défaillances d'accès internet, lesquelles ne sont pas à la charge du site hébergeur.

Ainsi, la seule responsabilité du site hébergeur ne peut être engagée en cas de dysfonctionnements de ses réseaux de communication qui auraient entraîné des retards dans le fonctionnement du site.

En aucun cas la responsabilité du site hébergeur ne saurait être recherchée en cas de :

- fautes, négligences, omissions ou défaillances de l'Acheteur, du Vendeur, qui constitueraient la cause exclusive de survenance du dommage ;
- dysfonctionnements ou indisponibilité d'un bien matériel ou immatériel dans le cas où celui-ci a été fourni par le Vendeur ou l'Acheteur ;
- retard dans la fourniture des Produits dû au Vendeur ;
- toute négligence ou omission d'un tiers autre qu'un sous-traitant sur lequel le site hébergeur n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance ;
- force majeure.

Dans les conditions de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, la responsabilité du site hébergeur ne peut être recherchée en cas de litige portant sur les informations communiquées par le Vendeur sur le site de Marketplace, que si le site hébergeur n'a pas réagi promptement afin de les retirer du site ou d'en rendre l'accès impossible, suite à la réception d'une notification conforme aux textes précités.

Etrangère à la vente conclue entre le Vendeur et les Acheteurs, la responsabilité du site hébergeur ne peut être recherchée en cas de litige, en lien avec les Produits et leur vente, ni avec un Acheteur.

La responsabilité du site hébergeur est limitée à la réparation des dommages directs et prévisibles dans la limite du montant des commissions perçues au titre de l'activité du Vendeur au cours du mois précédant le fait générateur de responsabilité.

La responsabilité du site hébergeur ne pourra en aucun cas être engagée au titre de tout dommage indirect tel que les pertes de chiffre d'affaires au bénéfice, pertes ou altérations des données, atteintes à l'image etc.

## **Article 11. Responsabilités et garantie du Vendeur**

### **11.1. Responsabilités à l'égard du site hébergeur et/ou des tiers**

Le Vendeur est seul responsable des dommages et préjudices de tout type causés aux Acheteurs et à tout autre tiers du fait du contenu qu'il met en ligne sur le site de Marketplace, des produits qu'il y propose et des ventes qu'il conclut.

Dès lors, le Vendeur renonce à engager la responsabilité du site hébergeur en cas d'action ou de litige portant sur les informations communiquées par le vendeur sur le site de Marketplace, les Produits ou leur vente.

## **11.2. Garanties du Vendeur**

Le Vendeur déclare et garantit au site hébergeur :

- Qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant de mettre à disposition du site hébergeur les informations communiquées, de les publier sur le site de Marketplace et que ces dernières ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers ni aux lois en vigueur et notamment aux dispositions relatives à la diffamation, à l'injure, à la vie privée, au droit à l'image, aux atteintes aux bonnes mœurs et ne sont pas constitutifs en toute ou partie ni de contrefaçons ni de concurrence déloyale ou de parasitisme.
- Qu'il est propriétaire ou titulaire des droits nécessaires à la vente des Produits via le site de Marketplace et que ces Produits ne contreviennent à aucun droit de tiers dans le monde entier, en particulier que leur vente sur le site de Marketplace ne porte pas atteinte à un réseau de distribution sélectif ou exclusif.

Si toute ou partie du Produit ou des contenus fournis par le Vendeur fait l'objet d'une contestation, d'une réclamation ou d'une action d'un tiers en contrefaçon ou en violation de tout autre droit d'un tiers, le Vendeur s'engage à en informer le site hébergeur par écrit et sans délai.

Le site hébergeur se réserve le droit de retirer le Produit ou le contenu du Vendeur dès réception d'un écrit l'informant du caractère potentiellement contrefaisant ou autrement dommageable pour un tiers dudit produit ou contenu.

Le Vendeur s'engage à adresser une réponse à tout tiers se prévalant d'une violation de ses droits sous huitaine et à résoudre tout litige né à cette occasion dans les meilleurs délais, au plus tard sous un mois suivant la date de communication de la réclamation par le site hébergeur ou à compter de la réclamation lorsque celle-ci est adressée directement au Vendeur.

Le Vendeur tiendra le site hébergeur et ses dirigeants indemnes de tous frais qu'il sera amené à engager pour la défense de leurs intérêts et pour l'indemnisation de tiers au titre d'une transaction ou d'une décision de justice.

Le Vendeur reconnaît que le site hébergeur n'est pas partie aux ventes qu'il conclut avec les Acheteurs sur le site de Marketplace.

Par conséquent, le Vendeur tiendra le site hébergeur indemne de tous frais qu'il sera amené à engager pour la défense de leurs intérêts et pour l'indemnisation de tout acheteur au titre d'un accord amiable, d'une transaction, ou d'une décision de justice.

## **Article 12. Assurances**

Le Vendeur atteste avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable et établie en France pour toutes les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, professionnelle, délictuelle et/ou contractuelle du fait de dommages corporels,

matériels et immatériels causés au site hébergeur et à tout tiers dans le cadre de l'exécution des conditions générales d'utilisation.

A ce titre, le Vendeur s'engage à acquitter les primes et cotisations afférentes à ladite police d'assurance et de manière générale, à respecter l'ensemble des obligations, afin de couvrir l'ensemble de ses activités.

Le site hébergeur atteste avoir souscrit une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu des responsabilités civiles professionnelles, délictuelles et/ou contractuelles pour les prestations réalisées dans le cadre de l'exécution des prestations objet du présent contrat.

### **Article 13. Protection des données personnelles**

Les informations et données relatives au Vendeur ou son représentant sont traitées par le site hébergeur pour la prise en compte de leur inscription, la gestion de leur compte et d'une manière générale, la réalisation des opérations visées aux présentes conditions générales.

Conformément à la loi dite informatique et libertés du 6 janvier 1978, le partenaire dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles le concernant, dans les conditions prévues par la loi.

Pour les exercer, le Vendeur doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à DIGIGLOBAL en mentionnant ses nom, prénom, adresse, email et son identifiant de connexion à la Marketplace.

Toute demande présentée à ce titre devra être accompagnée de la photocopie du titre d'identité portant la signature du demandeur et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

Une réponse sera alors adressée dans un délai maximum de deux mois suivant la réception de la demande.

Le site hébergeur tout comme le Vendeur, sont responsables du traitement des données qu'ils font indépendamment chacun, sans lien entre eux.

Le Vendeur aura la qualité de responsable de traitement des données personnelles ainsi communiquées à l'égard des personnes concernées, sous réserve de respecter les finalités au titre de ces traitements.

Les parties conviennent que le Vendeur doit traiter les données personnelles uniquement et exclusivement pour la réalisation des finalités visées ci-après.

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui les concerne, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles des Acheteurs et notamment le règlement UE 2016/679 du Parlement Européen du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après le RGPD).

Finalité des traitements de données personnelles :

Le site hébergeur communique au Vendeur :

Les données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse de facturation et de livraison, le numéro de téléphone fixe ou portable, email crypté uniquement.

Les catégories de personne concernées sont les Acheteurs pour les finalités suivantes :

- La gestion, l'exécution, le suivi des commandes des Acheteurs en ce compris l'expédition de la commande de l'Acheteur ;
- Les missions et l'envoi des factures afférentes aux commandes des Acheteurs ;
- Le respect de ses obligations légales et/ou réglementaires.

Pour la gestion de la relation clients comprenant notamment le traitement des réclamations des Acheteurs, la fourniture SAV des Produits, le Vendeur a accès aux nom et prénom de l'Acheteur via l'espace vendeur uniquement.

Le Vendeur s'engage à ne pas utiliser, sous quelque forme que ce soit, les données personnelles concernant les Acheteurs à des fins autres que celles définies ci-dessus et notamment à des fins de prospection commerciale.

Obligations du Vendeur en tant que destinataire / responsable de traitement :

Le Vendeur a été informé de la haute importance et du caractère strictement confidentiel attaché aux données personnelles.

Le Vendeur reconnaît par ailleurs présenter des garanties suffisantes, notamment en termes de connaissance, de fiabilité et de ressources pour la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles satisfaisant aux obligations légales et réglementaires de protection des données personnelles.

Obligations du site hébergeur en tant que destinataire / responsable du traitement :

Le site hébergeur s'engage à fournir aux Acheteurs, lors de la collecte de leurs données personnelles, l'information relative au traitement des données personnelles réalisé par le site hébergeur et le Vendeur, et finalité de traitement, la base légale des traitements, ainsi que l'existence et les modalités d'exercice des droits des Acheteurs à cet égard.

Les modalités de collecte des données personnelles et, le cas échéant, du consentement de l'Acheteur est à la charge du site hébergeur.

Le site hébergeur répondra aux demandes d'exercice des droits des Acheteurs faites en application du règlement.

Le site hébergeur notifie au Vendeur, auquel les données personnelles ont été communiquées, toute rectification ou tout effacement des données personnelles ou toutes les mutations de traitement effectuées en application de l'article 19 du Règlement Européen sur la Protection des Données, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés.

La sécurisation des données personnelles de l'Acheteur pèse sur le site hébergeur pour la transmission des données personnelles collectées par ses soins au Vendeur.



Dans ce cadre, le site hébergeur s'assure pour le périmètre qui le concerne, de mettre en œuvre toutes les dispositions utiles afin :

- D'empêcher que les données personnelles des Acheteurs soient déformées, endommagées ou détruites ;
- D'assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles des Acheteurs hébergés dans ces locaux ou sur ses équipements ;
- D'empêcher tout accès illicite auxdites données personnelles des Acheteurs.

## **Article 14. Stipulations finales**

### **14.1. Indépendance**

Le site hébergeur et le Vendeur ne pourront en aucun cas être considéré comme associé d'une entité commune quelconque.

Les parties reconnaissent également que les présentes conditions générales d'utilisation ne constituent ni une association, ni une franchise par l'une des parties à l'autre.

Une partie ne pourra en aucun cas être considérée comme directement ou indirectement employée de l'autre partie.

Le Vendeur exerce son activité sur le site de Marketplace en toute autonomie et à ses risques et périls.

Le Vendeur doit s'assurer préalablement à l'acceptation des conditions générales d'utilisation Vendeur et déclare expressément en les signant, qu'il ne se place pas en situation de dépendance économique vis-à-vis du site hébergeur.

### **14.2. Cession**

Le Vendeur ne pourra céder ses droits et obligations définis aux présentes à un tiers quelconque, sous quelque forme que ce soit, à moins que le site hébergeur n'ait expressément et préalablement donné son accord écrit.

### **14.3. Non renonciation - tolérance**

Le fait que le site hébergeur n'ait pas exigé l'application d'une disposition quelconque des présentes conditions générales ou qu'il ait toléré un quelconque manquement du Vendeur dans le cadre de ses activités sur la Marketplace, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits du site hébergeur de s'en prévaloir.

### **14.4. Force majeure**

Les parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli aux présentes conditions générales, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de

l'inexécution est liée à un cas de force majeure, telle que définie par le Code civil français et la jurisprudence.

#### **14.5. Notifications**

Toute notification pourra être faite par mail à l'adresse indiquée par le site hébergeur sur le site de Marketplace : **contact@novprotect.com**

ou être envoyée par écrit à l'adresse suivante :

DIGIGLOBAL SAS

80 espace 3 fontaines

38140 RIVES (France)

#### **14.6. Litige**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

A défaut d'accord amiable, les parties peuvent saisir le Tribunal pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, la conclusion, l'exécution ou la rupture de contrat, ainsi que sur tous les documents connexes à ce contrat.

Le Tribunal compétent est le Tribunal de Commerce de GRENOBLE, sauf attribution de compétence prévue par la loi.

Fait à **RIVES en Isère (France)**,

Le

En **2 exemplaires**,

Pour DIGIGLOBAL

Pour le VENDEUR

*Veillez parapher chaque page et précédé la signature de la mention « Lu et approuvé »*

# Annexe 1

Montant de la commission applicable à chaque catégorie de Produits :

Nom de la catégorie	Commission en pourcentage
Désinfectants (et ses sous catégories)	15%
Gel hydroalcoolique (et ses sous catégories)	15%
Protections (et ses sous catégories)	15%
Affiches et stickers (et ses sous catégories)	15%

Toutes catégories non précisées dans ce tableau sera soumise à une commission par défaut de 15%.